



## Il faut sauver Notre-Dame-de-Paris

Décidément, le sort s'acharne. Après la crise des Gilets jaunes qui a fortement impacté le tourisme parisien et surtout nuit à l'image de la capitale dans le monde entier, les professionnels du tourisme doivent aujourd'hui affronter une épreuve supplémentaire avec la fermeture de Notre-Dame-de-Paris. Un coup dur sachant que ce monument, emblématique de la capitale, était une étape incontournable des touristes. En effet, ce chef d'œuvre de l'art gothique était le site le plus fréquenté de la capitale, avec 12 à 14 millions de visiteurs par an, soit une moyenne de 30 000 personnes par jour. Il est vrai que sa visite était gratuite. L'urgence pour les professionnels du tourisme est aujourd'hui de proposer d'autres alternatives de visites aux touristes pour que Paris reste toujours aussi attractive, notamment à l'international. Mais face à l'afflux de dons exceptionnels provenant du monde entier pour reconstruire Notre-Dame-de-Paris, on peut imaginer que les touristes, notamment étrangers, continueront à venir à Paris encore de longues années. La capitale regorge de tant de merveilles à découvrir. En attendant, tous les efforts se concentrent aujourd'hui sur la reconstruction de la cathédrale. Si l'argent récolté devrait permettre sa restauration, une inquiétude demeure toutefois. Pendant combien d'années Notre-Dame-de-Paris sera-t-elle fermée au public ? On espère le moins de temps possible.

**Erick Roizard**  
Directeur de la publication

# Sommaire

n° 62 Mai 2019



<b>RENDEZ-VOUS...</b>	<b>4</b>
<b>3 QUESTIONS À...</b>	<b>7</b>
- Jean-Jacques Rodriguez : "La Ciotat change d'image"	
- Philippe Bernand : "12 millions de passagers en 2025"	
<b>INTERVIEW &amp; RENCONTRE</b>	<b>8</b>
"Il faut favoriser l'investissement touristique et davantage innover"	
<b>STRATÉGIES &amp; TERRITOIRES</b>	<b>10</b>
- Un cluster culturel pour Côte d'Azur France	
- Ambitions européennes pour Auvergne-Rhône-Alpes	12
<b>MARQUES &amp; TERRITOIRES</b>	<b>14</b>
L'Alsace, terre de châteaux forts	
<b>EVOLUTION &amp; DÉFIS</b>	<b>16</b>
Une enquête costumée au cœur de Granville	
<b>BUSINESS &amp; CONJONCTURE</b>	<b>18</b>
Croissance continue pour les aéroports français	
<b>MONTAGNE</b>	<b>20</b>
Tous en selle	
<b>RENDEZ-VOUS EN VILLE</b>	<b>22</b>
Les Saintes-Maries-de-la-Mer labellisées	
<b>PROJETS &amp; PERSPECTIVES</b>	<b>24</b>
Cabourg fait revivre Proust	
<b>ŒNOTOURISME</b>	<b>26</b>
Un Livre blanc pour l'œnotourisme en Champagne	
<b>RENDEZ-VOUS AU GOLF</b>	<b>28</b>
Métamorphose du Jiva Hill	
<b>PARCS &amp; LOISIRS</b>	<b>30</b>
Amnéville, la Cité des Loisirs	
<b>FESTIVAL &amp; EVENEMENTS</b>	<b>32</b>
Run In Mont Saint-Michel fait la part belle au sport-tourisme	
<b>FEMMES &amp; TOURISME</b>	<b>34</b>
Corinne Menegaux : "Paris est une marque magique"	



Revue éditée par Les Editions de Bionnay 493 route du Château de Bionnay - 69640 Lacenas  
 SAS au capital de 140 800 € - RCS LYON 401 325 436  
 Principaux actionnaires : Poliphile SC et Equisetum SC - Principaux associés : Erick Roizard et Martine Meunier  
 Président-Directeur de publication : Erick Roizard - Directeur général-Directeur de rédaction : Martine Meunier  
 Dépôt légal à parution - Commission paritaire : 00919 K 91467 - ISSN : 2261 - 0111  
 Photo de couverture : © Phovoiv  
 Rédaction Secrétaire général de rédaction : Caroline Roy  
 Journaliste : Stéphanie Pioud - Infographie : Muriel Liénard  
 Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : redaction@cahiersdutourisme.com  
 Publicité Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : contact@cahiersdutourisme.com  
 Abonnement Les Editions de Bionnay  
 Prix au numéro : 12,50 € - 1 an - 9 n°+ suppléments - France : 79 € TTC Hors France métropolitaine : 98 € TTC  
 493, route du Château de Bionnay - 69640 Lacenas - Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11  
 leseditionsdebionnay@orange.fr - www.cahiersdutourisme.com/sabonner  
 Impression - Imprimerie CHIRAT - 744, rue Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue  
 État de provenance du papier : Autriche (Gratkorn) - Taux fibres recyclées : fibres vierges non recyclées  
 Certification des fibres utilisées : 100 % PEFC - Eutrophisation ptot : 0.02 kg/tonne

En aucun cas le magazine les cahiers du Tourisme ne pourrait être tenu pour responsable de toute omission d'une donnée ou d'une information si intéressante qu'elle puisse être pour l'utilisateur ainsi que de toute erreur ou lacune dans l'indication de tel produit ou telle firme. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - articles 40 et 41 et Code pénal en son article 425).